



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2018-159

Publication le - 8 JAN. 2019

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2018

Étaient présents : Mme BONNICEL, Mr FRIAUD, Mme LACOUR, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. SAGET, Mme LAROCHE, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GAUTHERON, M. KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, Mr LECHER.

Avaient donné procuration : M. DAMBRINE à Mme BONNICEL, M. FICHOT à Mr FRIAUD, Mme VATAN à Mr MARCONNET à partir de 20 h, Mme MARCEL à Mme DUCOURTIOUX, M. GUERIN à M. MORAND.

Monsieur FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur FRIAUD, Premier Adjoint, expose qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Dans ce cadre, des modifications sont à intervenir dans le tableau des effectifs du personnel communal, il s'agit notamment...

Modification du tableau des effectifs

Mairie Un Educateur des A.P.S. a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} janvier 2017.

54 avenue Louis Fouchère
BP 90121

58641 Varennes-Vauzelles Cedex

tél : 03.86.57.17.42
Un agent a été recruté pour assurer les fonctions de Coordonnateur Enfance, au Centre Social, aussi, il convient :

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

- de supprimer un poste d'Educateur des A.P.S. Principal de 1^{ère} classe
- de créer un poste d'Animateur à temps complet

Un Agent Technique du Centre Nautique a démissionné de la Fonction Publique le 13 juillet 2018. Un Agent Technique Polyvalent a été recruté sur un contrat emploi avenir le 4 janvier 2016. Son travail donnant entière satisfaction, il est proposé de le stagiairiser à compter du 4 janvier 2019, et d'apporter les modifications comme suit :

- de supprimer un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe
- de créer un poste d'Adjoint Technique à temps complet

Un Agent Technique a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} mai 2018.

Un agent travaillant au Relais Assistantes Maternelles a été promu sur un poste de Responsable Petite Enfance du Centre Social. Aussi, un recrutement est nécessaire pour assurer son remplacement au sein du RAM. Il est proposé :

- de supprimer un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe
- de créer un poste d'Auxiliaire de Puériculture Principal de 2^{ème} classe à temps complet

Ce dossier a été examiné en Commission du Personnel du 3 décembre dernier.

C'est pourquoi, Monsieur FRIAUD propose au Conseil Municipal d'approuver les modifications à intervenir dans le tableau des effectifs du personnel communal.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 19 Décembre 2018

Le Maire,



Isabelle BONNICEL

